

toutes les fois que les biens ecclésiastiques ont été pillés, ce qui est arrivé souvent, l'Etat ni les peuples n'ont jamais profité de cette dépouille; elle a toujours été la proie des grands. Le peuple loin d'être foulagé par là du poids des charges publiques, a perdu au contraire un secours sur lequel il avoit droit de compter. C'est ce que l'on a vu en France après la décadence de la Maison de Charlemagne, en Angleterre à la prétendue réformation (a), & récemment en Pologne par l'usage que l'on a fait des biens possédés par les Jésuites (b). Lorsque des spéculateurs avides dissertent sur l'usage d'une proie dont ils espèrent d'enlever une partie, rien de si beau que leurs plans, l'opération qu'ils proposent doit ramener le siècle d'or. Si le gouvernement étoit assez aveugle pour donner dans le piège, il ne tarderoit pas à s'en repen-

---

(a) La confiscation des biens ecclésiastiques endetta Henri VIII, diminua les revenus de la couronne, vérifia le mot de Charles-Quint que ce Prince *avoit tué la poule qui lui pondoit des œufs d'or*, & réduisit les pauvres à l'excès de la misère. Sous le regne d'Elisabeth on fut obligé de passer jusqu'à onze bills pour subvenir à leurs besoins; ce qu'on n'avoit point été obligé de faire tandis que les monastères subsistoient. J'ai observé ailleurs qu'en Allemagne & dans le Nord il en avoit été de même, j'ai rapporté les paroles de Luther, dignes de toute considération, 15 Fév. 1778. p. 240. — 1. Nov. 1778. p. 325, 329. — 1. Décemb. 1781. p. 494.

(b) Voyez les *Annales polit. civiles & littéraires*, t. 1, n°. 1, p. 56.